

OBJECTIFS		PUBLIC	PRE-REQUIS
<p>Sensibilisation au risque routier et à l'éco-conduite</p>			
<p>A l'issue de la formation, l'apprenant sera sensibilisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A l'importance du risque routier au sein de sa société. - Aux risques liés à un comportement routier inadapté - Aux règles de chargement des véhicules. - Aux règles de base de l'éco-conduite. 		<p>- Ensemble des salariés de l'entreprise</p>	<p>Compréhension de la langue française</p>
NOMBRE DE PARTICIPANTS : 20 PERSONNES MAXIMUM			
CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION			
<ul style="list-style-type: none"> - Les chiffres de la sécurité routière : accidents, décès, accidents de trajet... - Le code de la route : Signalisation, règles de circulation et obligations relatives aux véhicules. - Comportement routier – Conduite à risques (alcool au volant, téléphone...) - Règles de chargement - Règles de base de l'éco-conduite. 			
DUREE	LIEU	EVALUATION DES CONNAISSANCES	
2 heures	En entreprise	Sans objet	
PEDAGOGIE			
<p>La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié. La formation est réalisée à l'aide de support formateur, films, documents de l'animateur et support stagiaire sous forme de dépliant. Une salle de formation sera mise à disposition par l'entreprise équipée d'un tableau blanc et d'un vidéoprojecteur.</p>			
VALIDATION DES ACQUIS			
<p>A l'issue de la formation, UCFE délivrera à l'employeur une attestation de stage.</p>			